

# Le Télégramme

## Economie

### Lannion-Paris. Airlinair vise 40.000 passagers

5 décembre 2009

Faire redécoller la ligne aérienne Lannion-Paris : ce sera la lourde tâche d'Airlinair. La compagnie mise sur des promotions tarifaires et sur la relance du trafic d'affaires, pour remonter à 40.000 passagers.



Paris-Lannion, c'était notre premier vol, le 17 mai 1999.» Lionel Guérin, P-DG d'Airlinair, présent hier à Lannion, n'a pas caché sa satisfaction de reprendre la ligne aérienne vers la capitale. Après dix ans à transporter les voyageurs par affrètement d'Air Liberté, Air Lib' puis Brit Air, Airlinair vole depuis le 23 novembre sous son propre pavillon entre Lannion et Paris. Pourtant, la mission confiée par le syndicat de l'aéroport de Lannion-Côte de Granit n'a rien d'un cadeau. Depuis deux ans, le trafic est en chute libre : 50.000 passagers en 2007, à peine plus de 41.000 en 2008 et aux environs de 35.000 en 2009.

#### «Tarification de crise»

Pour relancer la fréquentation, Airlinair mise sur «une tarification de crise», c'est-à-dire une baisse des tarifs, que les clients jugeaient trop élevés, de manière récurrente. Les nouveaux tarifs s'échelonnent, pour un aller-retour, de 160 à 514 EUR. Une promotion à 49 EUR l'aller simple est même en vigueur jusqu'au 24 décembre. «Dès le départ, on veut créer les conditions pour redécoller», a affirmé Lionel Guérin. Sa priorité: la clientèle économique du plateau industriel de Lannion, qui a fait la rentabilité de la ligne par le passé.

#### Travailler avec les PME

Des rencontres ont déjà eu lieu avec France Télécom et Alcatel-Lucent (2.000 salariés à eux deux) et des discussions sont en cours avec les petites et moyennes entreprises, qui ne bénéficiaient jusque-là d'aucun tarif préférentiel. «Nous voulons leur proposer un contrat et leur rendre l'avion accessible», a annoncé Lionel Guérin, qui vise un objectif global de 40.000 passagers par an. Cette relance de la ligne se fera avec un fort soutien public. Le déficit, estimé à 2,4 MEUR pour 2010, sera couvert à 65% par l'État et pour le reste par les collectivités locales, au premier chef le conseil général. «Le ticket d'entrée est élevé», a encore souligné hier Michel Brémont, vice-président du conseil général. Mais, pour les élus locaux, le soutien à l'activité économique est à ce prix. Toutefois, l'engagement de l'Etat et de plusieurs collectivités est limité à un an. Le ciel aérien de Lannion, bien pluvieux hier, n'est pas encore éclairci.

*Airlinair est une compagnie française détenue à 60% par son P-DG fondateur et à 40% par Brit Air. 130 vols quotidiens sur des liaisons régionales en France, 24 avions et près de 500 salariés.*

Jean-Luc Le Roux

© Copyright Le Télégramme 2009